

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/04/04/2019012185/justel>

Dossier numéro : 2019-04-04/43

Titre

4 AVRIL 2019. - Arrêté de l'administrateur général relatif à la division de l'Agence de l'administration intérieure en « sous-entités » et à la fixation de l'organigramme. (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 17-03-2022 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 16-05-2019 page : 47153

Entrée en vigueur : 15-02-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2022-02-08/09, art. 15, 002; En vigueur : 29-12-2021>